MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIERES

AGENCE FONCIERE RURALE

DIRECTION GENERALE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Guide de mise en œuvre des activités d'ingénierie socio-foncière

Annexe 3
Diagnostic du CVGFR

Février 2025

DIAGNOSTIC DU CVGFR

I. Identification du CVGFR	
Q001. Nom de l'enquêteur : ……	
Q002. Nom de l'employeur de l'enquêteur : ……	**Q003**. Jour/Mois/Année de l'enquête : /__ __/ __ __/ __ __ __ __/
Q004. Département ……	**Q005.** Sous-préfecture ……
Q006. Village ……	**Q007.** Année de création du CVGFR /___/___/___/___/
Q008. Année du dernier renouvellement des membres du CVGFR : ..... /___/___/___/___/	
Q009. Référence de la décision de création …….....	

II. Niveau général d'activité du CVGFR			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q0010	Combien de membres compte le CVGFR ? (0 si le CVGFR n'existe pas)	/___/___/	fin, si 0 ; suite, si>0
Q0011	Combien de membres participent effectivement aux travaux du CVGFR ? (0 si aucun)	/___/___/	suite
Q012	Combien de fois s'est-il réuni au cours des 12 derniers mois ?	/___/___/	suite
Q013	Combien de fois a-t-il pris une décision donnant lieu à la rédaction d'un document écrit au cours des 12 dernier mois ?	/___/___/	suite

III. Composition du CVGFR			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q014	Le président du CVGFR est-il le Chef du village ou son représentant ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q015	S'il y a un chef de terre différent du chef de village, en est-il membre ?	Oui ∋ Non ∋ Sans objet ∋	suite
Q016	Les chefs de lignages ou de grandes familles en sont-ils membres ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q017	Combien d'allogènes compte le CVGFR ? (0 si aucun)	/___/___/	suite
Q018	Combien d'allochtones compte le CVGFR ? (0 si aucun)	/___/___/	suite
Q019	Y a-t-il au moins 2 représentants des communautés non autochtones ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q020	Combien de femmes compte le CVGFR ? (0 si aucun)	/___/___/	suite
Q021	Combien de jeunes compte le CVGFR ? (0 si aucun)	/___/___/	suite
Q022	Est-ce que certaines personnes qui exploitent les terres du village ont été installées par des personnes qui habitent dans un autre village ?	Oui ∋ Non ∋	suite si oui Q026 si non
Q023	Est-ce que les tuteurs qui habitent un autre village sont représentés dans le CVGFR ?	Oui ∋ Non ∋	Q026 si oui suite si non
Q024	Serait-il utile et acceptable de mettre dans le CVGFR un ou plusieurs représentants des tuteurs qui habitent un autre village ?	Oui ∋ Non ∋	Q026 si oui suite si non
Q025	Serait-il utile et acceptable d'inviter les tuteurs qui habitent un autre village aux réunions du CVGFR qui concernent les terres sur lesquelles ils ont des droits ?	Oui ∋ Non ∋	suite

IV. Expérience Du CVGFR			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q026	Le CVGFR a-t-il déjà l'expérience de la délimitation des territoires de villages ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q027	Le CVGFR a-t-il déjà l'expérience de la certification foncière ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q028	Le CVGFR a-t-il déjà l'expérience de la contractualisation écrite entre les tuteurs et les planteurs ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q029	Certains projets ont-ils déjà mené des activités de sécurisation foncière rurale dans le village ?	Oui ∋ Non ∋	suite si oui ; Q030 si non

V. Formation du CVGFR			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q030	Le CVGFR a-t-il déjà reçu des formations dans le village concernant les procédures et outils de sécurisation foncière rurale ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q031	Le CVGFR a-t-il déjà reçu des formations hors du village concernant les procédures et outils de sécurisation foncière rurale ?	Oui ∋ Non ∋	suite si oui ; Q032 si non

VI. Capacités connexes du CVGFR			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q032	Le CVGFR dispose-t-il d'un GPS ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q033	Le village dispose-il d'une personne compétente et formée pour mesurer les parcelles à l'aide d'un GPS ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q034	Le village dispose-il d'une personne compétente et formée pour établir le plan d'une parcelle ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q035	Le CVGFR dispose-il d'un meuble pour l'archivage de la documentation foncière ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q036	Le CVGFR dispose-il d'une personne compétente et formée pour assurer la gestion, l'archivage et la conservation de la documentation foncière du village ?	Oui ∋ Non ∋	suite

VII. Conclusions de l'enquêteur			
N°	**Questions et filtres**	**Réponses**	**Aller à la**
Q037	Le CVGFR est-il fonctionnel ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q038	Les critères minimaux de représentativité du CVGFR sont-ils remplis ? ? Oui, si les réponses suivantes ont été données : Oui à Q014, Q016 etQ019 ; Oui ou sans objet à Q015 et >0 pour Q020 et Q021	Oui ∋ Non ∋	suite
Q039	En ce qui concerne les tuteurs qui habitent des villages voisins, est-il recommandé : a. de ne pas les associer aux réunions du CVGFR b. de les inviter aux réunions qui les concernent, sans en faire des membres du CVGFR ; c. d'en faire des membres à part entière du CVGFR. d. La question est sans objet dans ce village.	a ∋ b ∋ c ∋ d ∋	suite
Q040	Faut-il saisir le Sous-préfet pour lui demander de procéder au renouvellement de la composition du CVGFR ?	Oui ∋ Non ∋	suite
Q041	Commentaire additionnel éventuel :		fin

N.B : Pour établir la représentativité du CVGFR à la question Q038, on se réfère à l'article 8 du décret 2019-264 du 27 mars 2019 portant organisation et attributions des Comités sous-préfectoraux de Gestion foncière rurale et des Comités villageois de Gestion foncière rurale qui prévoit :

« *Le CVGFR comprend :*

- le chef du village ou son représentant, président ;
- le chef de terre ou son représentant ;
- les chefs de lignages ou les chefs des grandes familles ;
- deux représentants des communautés ;
- un représentant de la jeunesse ;
- une représentante des femmes ;
- et toutes personnes utiles à la bonne fin des travaux du comité.